

Table des matières

Liste des tableaux.....	xx
Liste des sigles et des acronymes.....	xxi
Chapitre 1	
Les régimes d'assurance automobile au Québec et au Canada	1
1.1 Les régimes d'assurance automobile au Canada et leur fonctionnement.....	3
1.2 Le Québec et le fonctionnement du régime mixte	5
1.3 La <i>Loi sur l'assurance automobile</i> (LAA)	5
1.3.1 Les articles de la LAA visant les préjudices corporels.....	7
1.3.2 Les articles de la LAA visant les préjudices matériels et le régime privé d'assurance automobile	16
1.4 La <i>Loi sur les véhicules hors route</i> (LVHR)	25
1.5 Les mandats du Groupement des assureurs automobile (GAA).....	26
1.5.1 Le mécanisme d'accès à l'assurance automobile	27
1.5.2 Les centres d'estimation	27
1.5.3 La qualification des estimateurs.....	27
1.5.4 La Convention d'indemnisation directe (CID)	27
1.5.5 Le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA).....	28
1.5.6 Le Plan de répartition des risques (PRR)	29
Rappel	30
Exercice d'autoévaluation.....	34
Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	37
Retour sur les apprentissages	41
Chapitre 2	
L'analyse des besoins de l'assuré.....	43
2.1 La collecte de renseignements	47
2.1.1 La proposition d'assurance automobile	48
2.1.1.1 Les renseignements sur le preneur en assurance des particuliers	49
2.1.1.2 Les renseignements sur le risque à assurer en assurance des particuliers	59
2.1.1.3 Les autres renseignements susceptibles d'être consignés sur la proposition d'assurance.....	61
2.1.2 La proposition en assurance des entreprises	62
2.1.2.1 Les renseignements sur les personnes à assurer en assurance des entreprises	63
2.1.2.2 Le risque à assurer en assurance des entreprises	64
2.1.3 La confidentialité des renseignements.....	67
2.1.3.1 La consignation des renseignements.....	67

2.1.3.2	La <i>Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé</i>	68
2.1.3.3	La collecte de renseignements personnels	68
2.1.3.4	La détention et l'utilisation des renseignements personnels	68
2.1.3.5	La communication des renseignements personnels	69
2.2	L'importance des réponses aux questions posées sur la proposition d'assurance.....	70
2.3	Les devoirs de l'agent ou du courtier d'assurance envers le client	71
2.4	L'évaluation du risque	72
2.4.1	Le risque	73
2.4.1.1	Le risque physique.....	74
2.4.1.2	Le risque moral	74
2.4.2	L'intérêt assurable dans le véhicule.....	75
2.5	Les marchés et les produits disponibles aux agents et courtiers d'assurance.....	76
2.5.1	Les différentes clientèles recherchées par les assureurs	76
2.5.2	Les marchés spécialisés pour les risques automobiles aggravés	77
2.5.3	Le mécanisme d'accès à l'assurance – le Groupement des assureurs automobiles (GAA).....	78
	Rappel	79
	Exercice d'autoévaluation.....	81
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	85
	Retour sur les apprentissages	92
Chapitre 3		
L'analyse des garanties disponibles pour les particuliers – Police F.P.Q. N° 1		
3.1	La distinction entre un contrat d'assurance et une police d'assurance	95
3.1.1	Le contrat d'assurance.....	95
3.1.1.1	L'assurance terrestre	95
3.1.1.2	Le contrat d'adhésion	96
3.1.2	La police d'assurance	96
3.1.3	Les avenants à la police d'assurance	97
3.1.4	Les articles de la <i>Loi sur l'assurance automobile</i> (LAA) liés à la police d'assurance automobile	98
3.2	La police F.P.Q. N° 1 – Formulaire des propriétaires	98
3.2.1	La section « Table des matières »	100
3.2.2	La section « Introduction »	100
3.2.3	La section « Conditions particulières »	100
3.2.3.1	L'article 1: Nom et adresse de l'assuré désigné	100
3.2.3.2	L'article 2: Durée du contrat	102
3.2.3.3	L'article 3: Caractéristiques du véhicule désigné.....	102
3.2.3.4	L'article 4: Garanties, risques couverts, montants d'assurance, franchises et primes d'assurance	104
3.2.3.5	L'article 5: Propriétaire réel et titulaire de l'immatriculation.....	105

3.2.3.6	L'article 6: Déclarations importantes pour l'analyse du risque.....	105
3.2.3.7	L'article 7: Informations pour l'assuré désigné.....	106
3.2.4	Le chapitre A: Garanties pour la responsabilité civile découlant des dommages matériels et des dommages corporels causés à d'autres personnes (<i>assurance obligatoire</i>).....	106
3.2.4.1	L'article 1: Personnes assurées	108
3.2.4.2	L'article 2: Véhicules assurés.....	109
3.2.4.3	L'article 3: Garantie principale.....	113
3.2.4.4	L'article 4: Garanties additionnelles	116
3.2.4.5	L'article 5: Exclusions.....	119
3.2.4.6	L'article 6: Indemnité payable par l'assureur.....	120
3.2.4.7	L'article 7: Mandat de représentation.....	126
	Rappel	127
	Exercice d'autoévaluation.....	132
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	135
3.2.5	Le chapitre B: Garanties pour les dommages aux véhicules assurés (<i>assurance optionnelle</i>).....	139
3.2.5.1	L'article 1: Personne assurée.....	139
3.2.5.2	L'article 2: Véhicules assurés.....	139
3.2.5.3	L'article 3: Garantie principale.....	140
3.2.5.4	L'article 4: Garanties additionnelles	144
3.2.5.5	L'article 5: Garantie pour les véhicules de remplacement temporaire.....	146
3.2.5.6	L'article 6: Exclusions.....	148
3.2.5.7	L'article 7: Franchise payable par l'assuré désigné	152
3.2.5.8	L'article 8: Indemnité payable par l'assureur.....	152
	Rappel	160
	Exercice d'autoévaluation.....	163
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	168
3.2.6	La section «Conditions générales»	174
3.2.6.1	L'article 1: Lois applicables au contrat d'assurance.....	174
3.2.6.2	L'article 2: Endroits où les garanties s'appliquent.....	174
3.2.6.3	L'article 3: Continuation des garanties après un sinistre	175
3.2.6.4	L'article 4: Règles d'application du contrat d'assurance lorsqu'il y a plusieurs véhicules désignés	175
3.2.6.5	L'article 5: Informations à déclarer à l'assureur	176
3.2.6.6	L'article 6: Non-respect d'un engagement formel	181
3.2.6.7	L'article 7: Usages interdits d'un véhicule assuré	181
3.2.6.8	L'article 8: Examen des véhicules assurés	183
3.2.6.9	L'article 9: Envoi des avis par l'assureur et l'assuré désigné.....	183
	Rappel	184
3.2.7	La section «Déclarer un sinistre et faire une réclamation»	186
3.2.7.1	L'article 1: Quoi faire lors d'un sinistre	186
3.2.7.2	L'article 2: Comment se détermine la valeur des dommages.....	192
3.2.7.3	L'article 3: Droit de l'assureur après avoir payé une indemnité (<i>Droit de subrogation</i>).....	195

3.2.7.4	L'article 4: Arbitrage en cas de désaccord entre l'assuré désigné et l'assureur	196
3.2.7.5	L'article 5: Maintien des droits de l'assuré désigné et de l'assureur	199
3.2.7.6	L'article 6: Délai pour entreprendre une action découlant du contrat d'assurance (<i>Délai de prescription</i>).....	200
Rappel	201
3.2.8	La section «Prise d'effet, renouvellement et expiration du contrat d'assurance»	205
3.2.8.1	L'article 1: Prise d'effet et expiration du contrat d'assurance.....	205
3.2.8.2	L'article 2: Renouvellement du contrat d'assurance	205
3.2.8.3	L'article 3: Résiliation du contrat d'assurance (<i>Mettre fin au contrat d'assurance</i>).....	206
3.2.9	La section «Tableau de résiliation».....	208
3.2.10	La section «Définitions»	211
Rappel	212
Exercice d'autoévaluation	214
Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	219
Retour sur les apprentissages	225
Chapitre 4		
L'analyse des garanties disponibles pour les particuliers – Les avenants disponibles avec la police F.P.Q. N° 1		
4.1	L'analyse des avenants disponibles en assurance des particuliers	229
4.2	L'avenant F.A.Q. N° 2 – Conduite de véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire par des conducteurs désignés (Chapitre A).....	230
4.3	Les avenants relatifs aux véhicules loués	232
4.3.1	L'avenant F.A.Q. N° 5a – Véhicules loués ou pris en crédit-bail – Modifications lorsque le propriétaire et un locataire ou crédit-preneur sont désignés comme assurés	232
4.3.2	L'avenant F.A.Q. N° 5b – Véhicules loués pour une période de moins d'un an (par des locataires non désignés).....	233
4.3.3	L'avenant F.A.Q. N° 5c – Véhicules loués à court terme (par des locataires non désignés).....	234
4.4	Les avenants relatifs à la franchise applicable au chapitre A.....	234
4.4.1	L'avenant F.A.Q. N° 8 – Franchise pour les dommages matériels (Chapitre A).....	234
4.4.2	L'avenant F.A.Q. N° 8a – Franchise pour les dommages matériels et les dommages corporels (Chapitre A)	235
4.5	L'avenant F.A.Q. N° 13c – Restriction de la Protection 3 pour les vitres du véhicule (Chapitre B)	236
4.6	Les avenants relatifs au remisage du véhicule.....	238
4.6.1	L'avenant F.A.Q. N° 16 – Suspension de garanties lors du remisage du véhicule	238

4.6.2	L'avenant F.A.Q. N° 17 – Remise en vigueur des garanties après le remisage du véhicule	241
4.7	L'avenant F.A.Q. N° 19 – Limitation de l'indemnité (Chapitre B)	241
4.8	Les avenants relatifs à l'extension de la garantie pour les frais de déplacement	242
4.8.1	L'avenant F.A.Q. N° 20 – Frais de déplacement (Chapitre B)	243
4.8.2	L'avenant F.A.Q. N° 20a – Frais de déplacement (<i>formule étendue</i>) (Chapitre B)	246
4.9	Les avenants relatifs aux créanciers	248
4.9.1	L'avenant F.A.Q. N° 23a – Préavis au créancier (Chapitre B)	248
4.9.2	L'avenant F.A.Q. N° 23b – Garantie accordée au créancier (Chapitre B)	249
4.10	L'avenant F.A.Q. N° 25 – Modification aux Conditions particulières	251
4.11	Les avenants relatifs à la responsabilité civile du fait de dommages causés aux véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire	251
4.11.1	L'avenant F.A.Q. N° 27 – Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire (<i>incluant les véhicules fournis par un employeur</i>) (Chapitre A)	252
4.11.2	L'avenant F.A.Q. N° 27a – Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire (<i>excluant les véhicules fournis par un employeur</i>) (Chapitre A)	255
	Rappel	256
	Exercice d'autoévaluation	262
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	268
4.12	L'avenant F.A.Q. N° 28 – Restriction des garanties pour les conducteurs désignés	278
4.13	Les avenants relatifs à l'assurance de personnes	279
4.13.1	L'avenant F.A.Q. N° 34 – Assurance de personnes	279
4.13.2	L'avenant F.A.Q. N° 34 (A-B) – Assurance de personnes (modifications des montants d'assurance ou des personnes assurées)	289
4.13.3	L'avenant F.A.Q. N° 37 (A-B) – Modifications aux garanties pour les accessoires électroniques (Chapitre B)	291
4.14	Les avenants modifiant la franchise inscrite au chapitre B	292
4.14.1	L'avenant F.A.Q. N° 40 – Franchise en cas d'incendie (Chapitre B)	292
4.14.2	L'avenant F.A.Q. N° 41 – Modification aux franchises (Chapitre B)	292
4.14.3	L'avenant F.A.Q. N° 43 (A à F) – Modification à l'indemnisation (Chapitre B)	293
	Rappel	302
	Exercice d'autoévaluation	306
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	309
	Retour sur les apprentissages	313

Chapitre 5

L'analyse des garanties disponibles pour les particuliers – Polices F.P.Q. N° 2, N° 5 et les avenants

		315
5.1	La police F.P.Q. N° 2 – Assurance pour les conducteurs non propriétaires d'un véhicule	317
5.1.1	La section «Explications générales»	319
5.1.2	La section «Table des matières»	319
5.1.3	La section 1 « Vos protections »	319
5.1.3.1	La Protection 1: Dommages causés PAR le véhicule.....	319
5.1.3.2	La Protection 2: Dommages causés AU véhicule.....	323
5.1.3.3	La Protection 3: Défense de vos intérêts et autres frais couverts.....	326
5.1.4	La section 2 « Exclusions ».....	328
5.1.4.1	Les exclusions qui s'appliquent aux Protections 1 et 2	328
5.1.4.2	Les exclusions qui s'appliquent à la Protection 1	329
5.1.4.3	Les exclusions qui s'appliquent à la Protection 2	330
5.1.5	La section 3 « Informations obligatoires à nous déclarer ».....	331
5.1.6	La section 4 « Quoi faire en cas de sinistre »	331
5.1.7	La section 5 « Nos engagements et nos droits en cas de sinistre ».....	331
5.1.7.1	L'article 5.1: Nous prenons en charge votre dossier et vos intérêts	332
5.1.7.2	L'article 5.2: Nous avons le mandat de vous représenter.....	332
5.1.7.3	L'article 5.3: Nous avons le droit d'être remboursé dans certains cas (appelé la subrogation)	332
5.1.8	La section 6 « Durée de votre contrat d'assurance »	332
5.1.8.1	L'article 6.1: Début et fin de votre contrat d'assurance	332
5.1.8.2	L'article 6.2: Renouvellement de votre contrat d'assurance	333
5.1.8.3	L'article 6.3: Mettre fin à votre contrat d'assurance avant la date prévue (résilier).....	333
5.1.9	La section 7 « Autres conditions »	333
5.1.9.1	L'article 7.1: Pays et endroits où ce contrat s'applique	333
5.1.9.2	L'article 7.2: Comment envoyer des avis	334
5.1.9.3	L'article 7.3: Aucune renonciation à nos droits respectifs.....	334
5.1.9.4	L'article 7.4: Délai maximum pour nous poursuivre	334
5.1.9.5	L'article 7.5: Lois applicables au contrat d'assurance.....	334
5.1.10	La section 8 « Définitions »	334
5.1.11	La section « Vos conditions particulières »	334
5.1.11.1	L'article 1: Vous êtes la seule personne assurée	335
5.1.11.2	L'article 2: Durée de votre contrat.....	335
5.1.11.3	L'article 3: Catégories de véhicules et usages autorisés	335
5.1.11.4	L'article 4: Vos montants d'assurance, vos franchises et votre prime à payer	335
5.1.11.5	L'article 5: Déclarations importantes pour notre analyse de votre profil de risque	335
5.1.11.6	L'article 6: Autres informations	335
5.2	Les avenants disponibles avec la police F.P.Q. N° 2 – Assurance pour les conducteurs non propriétaires d'un véhicule	336

5.2.1	L'avenant: F.A.Q. N° 2-9 – Exclusion du risque maritime pour les véhicules amphibies.....	336
5.2.2	L'avenant: F.A.Q. N° 2-25 – Modifications à <i>Vos conditions particulières</i>	336
5.2.3	L'avenant: F.A.Q. N° 2-41 – Modification à vos franchises	336
5.2.4	L'avenant: F.A.Q. N° 2-44 – Ajout de pays ou d'endroits où votre contrat s'applique	337
	Rappel	338
5.3	La police F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré (<i>assurance de remplacement</i>).....	343
5.3.1	La section « Table des matières »	346
5.3.2	La section « Introduction »	346
5.3.3	La section « Conditions particulières »	347
5.3.3.1	L'article 3: Caractéristiques du véhicule désigné	347
5.3.3.2	L'article 4: Garantie applicable	347
5.3.3.3	L'article 5: Déclarations importantes pour l'analyse du risque.....	347
5.3.4	La section « Description des garanties »	347
5.3.4.1	L'article 1: Garantie en cas de perte totale du véhicule désigné	348
5.3.4.2	L'article 2: Garantie en cas de perte partielle du véhicule désigné	353
5.3.4.3	L'article 3: Garanties additionnelles	354
5.3.4.4	L'article 4: Conditions d'application.....	356
5.3.5	La section « Exclusions »	357
5.3.6	La section « Conditions générales »	358
5.3.7	La section « Déclarer un sinistre et faire une réclamation »	358
5.3.7.1	L'article 1: Quoi faire lors d'un sinistre	358
5.3.7.2	L'article 2: Délais pour le paiement de l'indemnité.....	358
5.3.7.3	L'article 3: Droit de l'assureur après avoir pris un montant à sa charge (<i>Droit de subrogation</i>).....	359
5.3.8	La section « Prise d'effet, renouvellement et expiration du contrat d'assurance »	359
5.3.8.1	L'article 2: Fin du contrat d'assurance avant sa date d'expiration	359
5.3.8.2	L'article 3: Renouvellement du contrat d'assurance	359
5.3.8.3	L'article 4: Résiliation du contrat d'assurance (<i>Mettre fin au contrat d'assurance</i>)	359
5.3.9	La section « Tableau de résiliation ».....	363
5.3.10	La section « Définitions »	364
5.4	L'avenant F.A.Q. N° 5-25 – Modification aux Conditions particulières	364
	Rappel	365
	Exercice d'autoévaluation.....	370
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	374
	Retour sur les apprentissages.....	380
	Index	381

Table des matières

Liste des tableaux.....	xx
-------------------------	----

Chapitre 6

L'analyse des garanties disponibles pour les entreprises – Polices F.P.Q. N° 1, N° 4 et les avenants

1	
6.1	La police F.P.Q. N° 1 – Formulaire des propriétaires
6.1.1	La section « Conditions particulières »
6.1.1.1	L'article 1: Nom et adresse de l'assuré désigné
6.1.1.2	L'article 3: Caractéristiques du véhicule désigné
6.1.2	Le chapitre A: Garanties pour la responsabilité civile découlant des dommages matériels et des dommages corporels causés à d'autres personnes (<i>assurance obligatoire</i>).....
6.1.2.1	L'article 2: Véhicules assurés.....
6.1.2.2	L'article 3: Garantie principale.....
6.1.2.3	L'article 5: Exclusions.....
6.1.3	Le chapitre B: Garanties pour les dommages aux véhicules assurés (<i>assurance optionnelle</i>).....
6.2	Les avenants disponibles avec la police F.P.Q. N° 1 applicables à l'assurance automobile des entreprises.....
6.2.1	L'avenant F.A.Q. N° 4a – Transport d'explosifs.....
6.2.2	L'avenant F.A.Q. N° 4b – Transport de substances radioactives
6.2.3	L'avenant F.A.Q. N° 5d – Détournements de véhicules loués (Chapitre B).....
6.2.4	Les avenants F.A.Q. N° 8 – Franchise pour les dommages matériels (Chapitre A) et N° 8a – Franchise pour les dommages matériels et les dommages corporels (Chapitre A).....
6.2.5	Les avenants relatifs à l'extension de la garantie pour les frais de déplacement.....
6.2.5.1	L'avenant F.A.Q. N° 20b – Frais de déplacement et perte de revenu (Chapitre B)
6.2.5.2	L'avenant F.A.Q. N° 20c – Frais de déplacement et perte de revenu (<i>formule étendue</i>) (Chapitre B).....
6.2.6	Les avenants relatifs à l'assurance des parcs automobiles.....
6.2.6.1	L'avenant F.A.Q. N° 21a – Assurance des parcs automobiles (<i>avec ajustement mensuel de la prime d'assurance</i>).....
6.2.6.2	L'avenant F.A.Q. N° 21b – Assurance des parcs automobiles (<i>avec ajustement annuel de la prime d'assurance</i>).....
6.2.7	Les avenants F.A.Q. N° 27 – Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire (<i>incluant les véhicules fournis par un employeur</i>) (Chapitre A) et N° 27a – Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire (<i>excluant les véhicules fournis par un employeur</i>) (Chapitre A).....
6.2.8	F.A.Q. N° 30 – Restriction des garanties pour certains équipements et matériel fixés au véhicule (Chapitre A)

6.2.9	F.A.Q. N° 31 – Équipement n'appartenant pas à l'assuré désigné	25
	Rappel	28
	Exercice d'autoévaluation.....	33
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	37
6.3	La police F.P.Q. N° 4 – Formulaire des garagistes	43
6.3.1	La section « Conditions particulières »	44
6.3.1.1	L'article 1: Nom et adresse de l'assuré, et adresse de l'établissement désigné	44
6.3.1.2	L'article 3: Activités professionnelles	45
6.3.1.3	L'article 4: Garanties, risques couverts, montants d'assurance, franchises et primes d'assurance	45
6.3.1.4	L'article 5: Base de tarification	47
6.3.2	Le chapitre A: Garanties pour la responsabilité civile découlant des dommages matériels et des dommages corporels causés à d'autres personnes (<i>assurance obligatoire</i>).....	47
6.3.2.1	L'article 1: Garantie principale.....	48
6.3.2.2	L'article 2: Véhicules assurés.....	48
6.3.2.3	L'article 3: Personnes assurées	49
6.3.2.4	L'article 4: Précisions sur les dommages visés par la garantie principale.....	51
6.3.2.5	L'article 5: Garanties additionnelles	51
6.3.2.6	L'article 6: Exclusions.....	52
6.3.2.7	L'article 7: Indemnité payable par l'assureur.....	59
6.3.2.8	L'article 8: Mandat de représentation.....	62
	Rappel	63
6.3.3	Le chapitre B: Garanties pour les dommages aux véhicules dont l'assuré désigné est propriétaire (<i>assurance optionnelle</i>).....	67
6.3.3.1	L'article 1: Garantie principale.....	67
6.3.3.2	L'article 2: Véhicules assurés.....	68
6.3.3.3	L'article 3: Personne assurée.....	68
6.3.3.4	L'article 4: Garanties additionnelles	68
6.3.3.5	L'article 5: Exclusions.....	68
6.3.3.6	L'article 6: Franchise payable par l'assuré désigné	71
6.3.3.7	L'article 7: Indemnité payable par l'assureur.....	73
6.3.3.8	L'article 8: Ajustement de la prime d'assurance provisionnelle	77
	Rappel	79
6.3.4	Le chapitre C: Garanties pour la responsabilité civile découlant des dommages aux véhicules confiés (<i>assurance optionnelle</i>)	82
6.3.4.1	L'article 1: Garantie principale.....	82
6.3.4.2	L'article 2: Véhicules assurés.....	83
6.3.4.3	L'article 3: Personnes assurées	83
6.3.4.4	L'article 4: Garanties additionnelles	84
6.3.4.5	L'article 5: Exclusions.....	84
6.3.4.6	Les articles 6 et 7: Franchise payable par l'assuré désigné et Indemnité payable par l'assureur	84
6.3.5	La section « Définitions »	84

Rappel	85
6.4 Les avenants disponibles avec la police F.P.Q. N° 4 – Formulaire des garagistes	86
6.4.1 L’avenant F.A.Q. N° 4-70 – Exclusion de véhicules dont l’assuré désigné est propriétaire	86
6.4.2 L’avenant F.A.Q. N° 4-74 – Personnes assurées additionnelles	86
6.4.3 L’avenant F.A.Q. N° 4-79 – Déclaration mensuelle d’inventaires pour le calcul de la prime d’assurance définitive	87
6.4.4 L’avenant F.A.Q. N° 4-79a – Calcul de la prime d’assurance provisionnelle	87
6.4.5 L’avenant F.A.Q. N° 4-79b – Calcul de la prime d’assurance définitive	88
6.4.6 L’avenant F.A.Q. N° 4-82 (A à D) (Chapitre B et C) – Restriction et exclusion de garanties en cas de vol ou de tentative de vol.....	88
6.4.7 L’avenant F.A.Q. N° 4-83 – Véhicules loués à d’autres personnes pour une période de moins d’un an (sans désignation de locataires).....	90
Rappel	91
Exercice d’autoévaluation.....	93
Corrigé de l’exercice d’autoévaluation.....	103
Retour sur les apprentissages.....	113

Chapitre 7

L’analyse des garanties disponibles pour les entreprises – Polices F.P.Q. N° 6, N° 7, N° 8 et les avenants

7.1 La police F.P.Q. N° 6 – Formule des non-proprétaires.....	117
7.1.1 La section « Conditions particulières »	119
7.1.1.1 L’article premier: Nom et prénoms (ou raison sociale) et adresse de l’assuré	119
7.1.1.2 L’article 3: Véhicules couverts.....	119
7.1.1.3 L’article 4: Informations sur les employés, actionnaires, dirigeants, membres, associés ou mandataires	119
7.1.1.4 L’article 5: Véhicules loués par l’assuré.....	120
7.1.1.5 L’article 6: Véhicules utilisés en vertu de contrats et pour le compte de l’assuré.....	120
7.1.1.6 L’article 7: Garantie	120
7.1.2 Le chapitre A – Responsabilité civile	120
7.1.2.1 Les exclusions	121
7.1.2.2 Les garanties subsidiaires	123
7.1.2.3 La procuration et l’engagement	124
7.1.3 La section « Dispositions diverses »	124
7.1.3.1 L’article 1: Étendue territoriale de la garantie.....	124
7.1.3.2 L’article 2: Exclusion des garagistes autres que l’assuré et de leur personnel	124
7.1.3.3 L’article 3: Définitions	125
7.1.3.4 L’article 4: Pluralité de véhicules.....	126
7.1.3.5 L’article 5: Assurés supplémentaires	126
7.1.3.6 L’article 6: Ajustement de la prime	126
7.1.3.7 L’article 7: Contrôle	127

7.1.3.8	Les articles 8 et 9: Recours entre coassurés et Exclusions touchant l'usage du véhicule assuré	127
7.1.4	La section « Dispositions générales »	127
7.1.5	La section « Tableau de résiliation »	129
7.2	Les avenants disponibles avec la police F.P.Q. N° 6 – Formule des non-propriétaires	130
7.2.1	L'avenant F.A.Q. N° 6-94 – Responsabilité civile du fait de dommages à des véhicules loués et/ou utilisés en vertu de contrats	130
Rappel	133
7.3	La police F.P.Q. N° 7 – Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile	136
7.3.1	La section « Conditions particulières »	137
7.3.1.1	L'article 3: Garantie	137
7.3.1.2	L'article 4: Déclaration des contrats d'assurance automobile primaires	137
7.3.1.3	Les conditions générales	137
7.3.2	Le chapitre A – Responsabilité civile	138
7.3.2.1	Les exclusions	138
7.3.2.2	Les garanties subsidiaires	139
7.3.2.3	La procuration et l'engagement	142
7.3.3	La section « Dispositions spéciales »	142
7.3.3.1	L'article 1: Continuation de la garantie	142
7.3.3.2	L'article 2: Autres assurances	143
7.3.3.3	L'article 3: Déclaration de sinistre	143
7.3.3.4	L'article 4: Déclaration à l'assureur	143
Rappel	145
7.4	La police F.P.Q. N° 8 – Formule des locataires	147
7.4.1	La section « Conditions particulières »	147
7.4.1.1	L'article 3: Véhicules couverts	147
7.4.1.2	L'article 4: Garanties	147
7.4.1.3	L'article 5: Base de tarification	148
7.4.2	La section « Dispositions spéciales »	149
7.4.2.1	L'article 1: Engagement du locataire	149
7.4.2.2	L'article 2: Souscription d'une police F.P.Q. N° 1 par le locataire	149
7.4.2.3	L'article 3: Défaut du locataire de respecter son engagement	149
7.4.2.4	L'article 4: Examen des livres et des archives de l'assuré	149
7.4.3	La section « Annexe I – Engagement du locataire »	150
7.5	Les avenants disponibles avec la police F.P.Q. N° 8 – Formule des locataires	150
Rappel	151
Exercice d'autoévaluation	153
Corrigé de l'exercice d'autoévaluation	157
Retour sur les apprentissages	162

Chapitre 8

La proposition d'un produit adapté aux besoins de l'assuré	163
8.1 La proposition d'un produit en fonction du risque à assurer.....	165
8.1.1 Les formulaires de police correspondant au risque à assurer.....	167
8.1.2 Les formulaires d'avenants correspondant au risque à assurer.....	174
8.2 Préparer l'offre de produits à l'intention de l'assuré	182
8.2.1 Certaines obligations du représentant prévues par la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>	182
8.2.1.1 L'article 26 de la <i>Loi sur la distribution des produits et services financiers</i>	182
8.2.1.2 Les articles 31 et 32 de la <i>Loi sur la distribution des produits et services financiers</i>	183
8.2.1.3 L'article 38 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>	184
8.2.2 L'établissement de la prime	184
8.2.2.1 Le processus de souscription	184
8.2.2.2 Les facteurs servant à l'établissement de la prime	186
8.2.2.3 La tarification de la police	195
8.2.3 La comparaison d'offres de produits.....	198
8.3 La sensibilisation de l'assuré aux conséquences du refus d'une garantie.....	199
8.4 La documentation du dossier du client	199
Rappel	202
Exercice d'autoévaluation.....	206
Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	210
Retour sur les apprentissages	215

Chapitre 9

L'émission d'un contrat d'assurance et les modifications ultérieures	217
9.1 Le respect des obligations légales applicables à l'émission d'un contrat d'assurance automobile	219
9.1.1 Le contrat d'adhésion.....	220
9.1.2 L'engagement de l'assureur ayant accepté la proposition de l'agent ou du courtier	220
9.1.3 Les lois régissant l'émission du contrat	220
9.1.3.1 Le <i>Code civil du Québec</i>	220
9.1.3.2 La <i>Loi sur l'assurance automobile</i>	222
9.2 Le traitement des demandes de modification d'une police d'assurance automobile	223
9.2.1 Les avenants modifiant la portée de la garantie ou augmentant les obligations de l'assuré.....	223
9.2.2 Les ajustements de la prime	225
9.2.3 La mise à jour des dossiers des clients	226
9.2.4 L'envoi des documents à l'assuré et à l'assureur par l'agent ou le courtier	226

9.3	La production des avis de renouvellement	227
9.3.1	La <i>Loi sur l'assurance automobile</i>	228
9.3.2	La <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>	228
9.3.3	Le rôle de l'agent ou du courtier au cours du renouvellement d'une police d'assurance automobile	229
9.4	Le traitement des demandes d'annulation et de résiliation d'un contrat d'assurance automobile	230
9.4.1	L'annulation d'un contrat d'assurance automobile.....	230
9.4.2	La résiliation d'un contrat d'assurance automobile.....	231
9.4.2.1	L'article 91 de la <i>Loi sur l'assurance automobile</i>	231
9.4.2.2	Le rôle de l'agent ou du courtier pendant la résiliation d'un contrat d'assurance.....	232
	Rappel	233
	Exercice d'autoévaluation.....	236
	Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	240
	Retour sur les apprentissages	246
Chapitre 10		
	L'encadrement de l'assuré en cas de sinistre	247
10.1	La réception de l'avis de sinistre d'un assuré et sa transmission à l'assureur	249
10.1.1	Les renseignements à consigner dans un avis de sinistre	250
10.1.2	La disponibilité et l'intégrité du courtier.....	250
10.1.3	Les renseignements à communiquer à l'assuré et à l'assureur.....	251
10.1.3.1	Les préjudices corporels.....	251
10.1.3.2	Les dommages matériels.....	252
10.2	Le règlement du sinistre.....	252
10.2.1	La Convention d'indemnisation directe	252
10.2.1.1	Le chapitre I (article 1) : Définitions.....	255
10.2.1.2	Le chapitre II : Champ d'application	258
10.2.1.3	Le chapitre III – Principes d'indemnisation	263
10.2.1.4	Le chapitre IV – Subrogation	270
10.2.1.5	Le chapitre V – Arbitrage	274
10.2.1.6	L'annexe – Barème de responsabilité	275
10.2.1.7	Le Barème de responsabilité	279
10.2.2	Les documents nécessaires au règlement du sinistre.....	279
10.2.2.1	Le constat amiable ou le rapport de police.....	280
10.2.2.2	Les pièces justificatives	280
10.2.2.3	Les demandes d'indemnité et les documents de transfert de propriété.....	280
10.2.3	Le suivi du dossier auprès de l'assuré et de l'assureur	281
10.2.3.1	Les attentes et les obligations de l'assuré.....	281
10.2.3.2	Le code de déontologie de l'agent ou du courtier	281
	Rappel	283

Exercice d'autoévaluation.....	286
Corrigé de l'exercice d'autoévaluation.....	291
Retour sur les apprentissages.....	299
Annexe A : Grille d'horaire d'études.....	300
Annexe B : Plan d'études.....	301
Bibliographie	303
Glossaire	305
Index	325

TABLE DES MATIÈRES

Police d'assurance automobile du Québec – F.P.Q. N° 1

Formulaire des propriétaires	1
F.A.Q. N° 2	Conduite de véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire par des conducteurs désignés (Chapitre A)	37
F.A.Q. N° 3	Garantie « responsabilité civile » pour le véhicule d'un gouvernement canadien	39
F.A.Q. N° 4a	Transport d'explosifs	41
F.A.Q. N° 4b	Transport de substances radioactives	42
F.A.Q. N° 5a	Véhicules loués ou pris en crédit-bail Modifications lorsque le propriétaire et un locataire ou crédit-preneur sont désignés comme assurés	43
F.A.Q. N° 5b	Véhicules loués pour une période de moins d'un an (par des locataires non désignés)	44
F.A.Q. N° 5c	Véhicules loués à court terme (par des locataires non désignés)	45
F.A.Q. N° 5d	Détournements de véhicules loués (Chapitre B)	46
F.A.Q. N° 8	Franchise pour les dommages matériels (Chapitre A)	47
F.A.Q. N° 8a	Franchise pour les dommages matériels et les dommages corporels (Chapitre A)	48
F.A.Q. N° 9	Exclusion du risque maritime pour les véhicules amphibies	49
F.A.Q. N° 13c	Restriction de la Protection 3 pour les vitres du véhicule (Chapitre B)	50
F.A.Q. N° 16	Suspension de garanties lors du remisage du véhicule	51
F.A.Q. N° 17	Remise en vigueur des garanties après le remisage du véhicule	53
F.A.Q. N° 19	Limitation de l'indemnité (Chapitre B)	54
F.A.Q. N° 20	Frais de déplacement (Chapitre B)	55
F.A.Q. N° 20a	Frais de déplacement (formule étendue) (Chapitre B)	57
F.A.Q. N° 20b	Frais de déplacement et perte de revenu (Chapitre B)	59
F.A.Q. N° 20c	Frais de déplacement et perte de revenu (formule étendue) (Chapitre B)	61
F.A.Q. N° 21a	Assurance des parcs automobiles (avec ajustement mensuel de la prime d'assurance)	64
F.A.Q. N° 21b	Assurance des parcs automobiles (avec ajustement annuel de la prime d'assurance)	67
F.A.Q. N° 23a	Préavis au créancier (Chapitre B)	70
F.A.Q. N° 23b	Garantie accordée au créancier (Chapitre B)	71
F.A.Q. N° 24	Suspension de garanties pour le matériel de lutte contre l'incendie (Chapitre B)	73
F.A.Q. N° 25	Modification aux Conditions particulières	74

F.A.Q. N° 27	Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire (incluant les véhicules fournis par un employeur) (Chapitre A).....	75
F.A.Q. N° 27a	Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire (excluant les véhicules fournis par un employeur) (Chapitre A).....	78
F.A.Q. N° 28	Restriction de garanties pour les conducteurs désignés	81
F.A.Q. N° 28b	Modification du montant d'assurance sur les lieux d'un aérodrome (Chapitre A)	82
F.A.Q. N° 29	Extension de garanties pour les conducteurs désignés	83
F.A.Q. N° 30	Restriction des garanties pour certains équipements et matériel fixés au véhicule (Chapitre A)	85
F.A.Q. N° 31	Équipement n'appartenant pas à l'assuré désigné.....	86
F.A.Q. N° 32	Véhicules à but uniquement récréatif	87
F.A.Q. N° 33	Assurance pour les frais d'assistance routière	89
F.A.Q. N° 34	Assurance de personnes	90
F.A.Q. N° 34 (A-B)	Assurance de personnes (modifications des montants d'assurance ou des personnes assurées).....	98
F.A.Q. N° 37 (A-B)	Modification aux garanties pour les accessoires électroniques (Chapitre B)	100
F.A.Q. N° 40	Franchise en cas d'incendie (Chapitre B).....	102
F.A.Q. N° 41	Modification aux franchises (Chapitre B).....	103
F.A.Q. N° 43 (A à F)	Modification à l'indemnisation (Chapitre B)	104
F.A.Q. N° 44	Ajouts de pays ou d'endroits pour l'application des garanties ...	108
F.A.Q. N° 45	Engagement formel visant le risque de vol d'un véhicule en entier (Chapitre B)	109
 Police d'assurance automobile du Québec – F.P.Q. N° 2		
Assurance pour les conducteurs non propriétaires d'un véhicule		111
F.A.Q. N° 2-9	Exclusion du risque maritime pour les véhicules amphibies.....	133
F.A.Q. N° 2-25	Modifications à <i>Vos conditions particulières</i>	134
F.A.Q. N° 2-41	Modification à vos franchises.....	135
F.A.Q. N° 2-44	Ajout de pays ou d'endroits où votre contrat s'applique	136
 Police d'assurance automobile du Québec – F.P.Q. N° 4		
Formulaire des garagistes		137
F.A.Q. N° 4-2	Conduite de véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire par des conducteurs désignés (Chapitre A)	183
F.A.Q. N° 4-5a	Véhicules loués ou pris en crédit-bail <i>Modifications lorsque le locateur ou crédit-bailleur est désigné comme assuré</i>	184
F.A.Q. N° 4-5d	Détournements de véhicules loués (Chapitre B)	185
F.A.Q. N° 4-8	Franchise pour les dommages matériels (Chapitre A).....	186

F.A.Q. N° 4-8a	Franchise pour les dommages matériels et les dommages corporels (Chapitre A)	187
F.A.Q. N° 4-9	Exclusion du risque maritime pour les véhicules amphibies.....	188
F.A.Q. N° 4-16	Suspension de garanties lors du remisage du véhicule (Chapitres A et B).....	189
F.A.Q. N° 4-17	Remise en vigueur des garanties après le remisage du véhicule (Chapitres A et B)	191
F.A.Q. N° 4-19	Limitation de l'indemnité (Chapitre B).....	192
F.A.Q. N° 4-20	Frais de déplacement (Chapitre B).....	193
F.A.Q. N° 4-20a	Frais de déplacement (<i>formule étendue</i>) (Chapitre B)	195
F.A.Q. N° 4-20b	Frais de déplacement et perte de revenu (Chapitre B).....	197
F.A.Q. N° 4-20c	Frais de déplacement et perte de revenu (<i>formule étendue</i>) (Chapitre B)	199
F.A.Q. N° 4-23a	Préavis du créancier (Chapitre B).....	202
F.A.Q. N° 4-23b	Garantie accordée au créancier (Chapitre B).....	203
F.A.Q. N° 4-25	Modification aux Conditions particulières	205
F.A.Q. N° 4-27	Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré n'est pas propriétaire (<i>incluant les véhicules fournis par un employeur</i>) (Chapitre A).....	206
F.A.Q. N° 4-27a	Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré n'est pas propriétaire (excluant les véhicules fournis par un employeur) (Chapitre A).....	209
F.A.Q. N° 4-28	Restriction de garanties pour les conducteurs désignés	212
F.A.Q. N° 4-28b	Modification du contrat d'assurance sur les lieux d'un aérodrome (Chapitre A)	214
F.A.Q. N° 4-30	Restriction des garanties pour certains équipements et matériels fixés au véhicule (Chapitre A)	215
F.A.Q. N° 4-31	Équipement n'appartenant pas à l'assuré désigné (Chapitres A et B).....	216
F.A.Q. N° 4-32	Véhicules à but uniquement récréatif	217
F.A.Q. N° 4-34	Assurance de personnes	218
F.A.Q. N° 4-34 (A-B)	Assurance de personnes (<i>modification des montants d'assurance ou des personnes assurées</i>).....	226
F.A.Q. N° 4-37 (A-B)	Modification aux garanties pour les accessoires électroniques (Chapitre B)	228
F.A.Q. N° 4-41	Modification aux franchises (Chapitre B).....	230
F.A.Q. N° 4-43 (A à F)	Modification à l'indemnisation (Chapitre B)	231
F.A.Q. N° 4-44	Ajouts de pays ou d'endroits pour l'application des garanties ...	235
F.A.Q. N° 4-45A	Engagement formel visant le risque de vol d'un véhicule en entier (Chapitre B)	236
F.A.Q. N° 4-45B	Engagement formel visant le risque de vol d'un véhicule en entier (Chapitre C)	237
F.A.Q. N° 4-70	Exclusion de véhicules dont l'assuré désigné est propriétaire ...	238

F.A.Q. N° 4-74	Personnes assurés additionnelles	239
F.A.Q. N° 4-76	Exclusion de véhicules faisant l'objet d'un contrat de financement avec assurance (Chapitre B).....	240
F.A.Q. N° 4-79	Déclaration mensuelle d'inventaires pour le calcul de la prime d'assurance définitive	241
F.A.Q. N° 4-79a	Calcul de la prime d'assurance provisionnelle.....	243
F.A.Q. N° 4-79b	Calcul de la prime d'assurance définitive	245
F.A.Q. N° 4-82 (A à D)	Restriction et exclusion de garanties en cas de vol ou de tentatives de vol (Chapitres B et C).....	247
F.A.Q. N° 4-83	Véhicules loués à d'autres personnes pour une période de moins d'un an (sans désignation de locataires).....	249
Police d'assurance automobile du Québec – F.P.Q. N° 5		
Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré (assurance de remplacement)		
251		
F.A.Q. N° 5-25	Modification aux Conditions particulières	268
Police d'assurance automobile du Québec – F.P.Q. N° 6		
Formule des non-proprétaires et avenants		
269		
F.A.Q. N° 6-4a	Transport d'explosifs.....	283
F.A.Q. N° 6-4b	Transport de substances radioactives	284
F.A.Q. N° 6-25	Avenant modifiant les Conditions particulières	285
F.A.Q. N° 6-28b	Modification de la garantie sur les lieux d'un aérodrome.....	286
F.A.Q. N° 6-44	Extension de la garantie (Étendue territoriale)	287
F.A.Q. N° 6-83	Véhicules loués à des tiers (Sans désignation des locataires)...	288
F.A.Q. N° 6-90	Limitation de la garantie aux employés, actionnaires, dirigeants, membres, associés ou mandataires de l'Assuré.....	289
F.A.Q. N° 6-91	Limitation de la garantie à des conducteurs désignés.....	290
F.A.Q. N° 6-92	Limitation de la garantie aux véhicules loués et aux véhicules utilisés en vertu de contrats	291
F.A.Q. N° 6-93	Limitation de la garantie aux véhicules dont les propriétaires sont désignés	292
F.A.Q. N° 6-94	Responsabilité civile du fait de dommages à des véhicules loués et/ou utilisés en vertu de contrats.....	293
F.A.Q. N° 6-95	Limitation de la garantie aux seuls endroits désignés	295
F.A.Q. N° 6-96	Avenant de responsabilité assumée par contrat.....	296
F.A.Q. N° 6-97	Autorisation de la conduite par l'assuré désigné	297
F.A.Q. N° 6-98	Exclusion de conducteurs désignés	298
F.A.Q. N° 6-99	Exclusion de la location de longue durée	299
F.A.Q. N° 6-100	Relevé du montant définitif de la prime	300
Police d'assurance automobile du Québec – F.P.Q. N° 7		
Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile		
301		

Police d'assurance automobile du Québec – F.P.Q. N° 8	
Formule des locateurs et avenants	309
F.A.Q. N° 8-25 Avenant modifiant les Conditions particulières	315
F.A.Q. N° 8-79b Relevé du montant définitif de la prime	316
Autres textes et formulaires	317
Accord sur le règlement des dommages au contenu appartenant à l'assuré et Accord sur le règlement des dommages au contenu n'appartenant pas à l'assuré.....	319
Avis de sinistre automobile	323
Constat amiable d'accident automobile	327
Convention d'indemnisation directe pour le règlement des sinistres automobiles.....	331
Déclaration d'aliénation de la récupération – Formulaire de réclamation du BAC n° 2B	355
Demande d'indemnité (automobile) – Formulaire de réclamation BAC n° 2.TPS	359
Proposition d'assurance automobile (Formulaire des propriétaires F.P.Q. N° 1).....	363
Rapport d'accident de véhicules routiers (SAAQ) et code d'interprétation	369